

BERNACHES CRAVANT (BRANTA B. BERNICLA) hivernant sur le Bassin d'Arcachon

1 — PRESENTATION

A la fois estuaire et baie marine, le Bassin d'Arcachon représente le seul accident d'importance le long de la Côte Aquitaine.

Le Bassin est soumis au balancement des marées. L'amplitude de celles-ci, bien que modérée, varie de 4,80 m à 1,10 m. La baie reçoit en outre, des eaux douces provenant de la bordure Est et Sud-Est

Lors des basses mers, apparaissent des plateaux sablo vaseux appelés «crassats» sur lesquels sont placés les parcs à huîtres. Il existe 4700 concessions d'élevage et 2470 de captage.

Entre les «crassats», les

chenaux forment un réseau dispersé, très ramifié à l'Est. La surface totale en eau lors d'un fort coefficient de haute mer est de 15 500 ha. Mais à basse mer, cette surface n'est plus que de 4 000 ha. La surface des «crassats», où se cotoient parcs à huîtres et prairies à *Zoostera nana* (cf. carte n° 1) est alors d'environ 9.000 ha. Près du quart de cette superficie est occupé par les concessions ostréicoles.

C'est ainsi que les secteurs de «crassats», dépourvus de concessions ostréicoles, ou d'implantations conchyliques deviennent les lieux favoris des Bernaches cravant lors de leur séjour hivernal.

Le Bassin d'Arcachon est

de plus, le dernier site important, et le plus méridional pour l'hivernage de cette espèce.

2 — EVOLUTION DES EFFECTIFS DE BERNACHES CRAVANT AU COURS DE L'HIVER DEPUIS DIX ANS :

Hormis les dénombrements effectués dans le cadre du programme du B.I.R.S. depuis 10 ans, les ornithologues girondins ne possèdent pas les dates exactes d'arrivée et de départ des Bernaches sur le Bassin d'Arcachon.

L'arrivée se situe traditionnellement pendant la première quinzaine d'octobre et le départ aux abords du quinze mars.

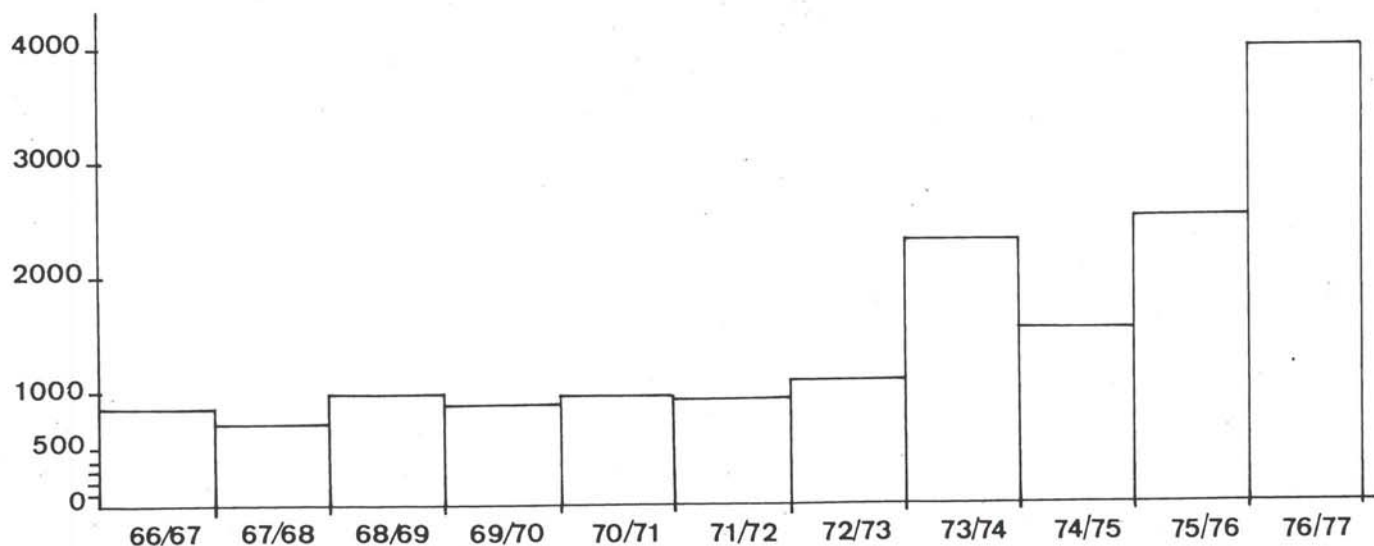
Evolution des effectifs au cours de l'hiver depuis 11 ans

Année	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Déc.	850	750	970	850	925	900	600	2000	750	?	?	
Janv.		550	750	725	400	900	580	1100	2350	1530	2500	4000

Dates des pics d'abondance

On remarque de de l'hiver 66/67 à 71/72 le pic d'abondance été observé plutôt à la mi-décembre alors que depuis l'hiver 72/73 à 76/77 il est observé à la mi-janvier.

Evolution globale des effectifs depuis 11 ans



Evolution comparée des effectifs : population mondiale, française et arcachonnaise.

Année	Monde	France	Arcachon
1970-71	40.800	14.000	925
1971-72	36.500	13.100	900
1972-73	51.800	18.400	1100
1973-74	84.500	32.900	2.350
1974-75	74.000	21.500	1530
1975-76	119.700	45.000	2.500
1976-77	115.000	44.500	4.000

La France reçoit en hiver 38 % de la population mondiale

Le Bassin d'arcachon reçoit en hiver 3,4 % de la population mondiale

Le Bassin d'Arcachon reçoit en hiver 8,7 % de la population française

3 — STATIONNEMENT DANS LE BASSIN :

Les observateurs distinguent plusieurs secteurs de stationnement ; ceux-ci s'organisent autour de l'île aux Oiseaux. De plus, l'hivernage 1976/77 peut passer pour exceptionnel, car les Bernaches ont occupé de nouveaux lieux de gagnage :

a) Zones fréquentées à basse mer en recherche de nourriture :

- Les lieux de gagnage traditionnels lors des basses mers se situent autour de l'île aux Oiseaux aux lieux-dits :

- Courbey et les Hosses, lorsqu'il n'y a pas de dérangement

En cas de dérangement, les oiseaux se regroupent sur l'un des plus grands «crassats» du Bassin, situé directement au Nord-Est de l'île aux lieux-dits :

- Le Grand Ces
- Germananot
- Touillet

Le stationnement se fait ainsi de façon concentrique tout autour de l'île aux Oiseaux.

b) Au cours de l'hiver 1976/77, ce «scénario» a quelque peu évolué et à partir de début janvier, les Bernaches ont exploité à marée basse des «crassats» situés plus à l'Est et au Sud-Est : Hagrette, Bourrut, Sales.

Au mois de février, la plus grande partie de l'effectif

résidant a pu être observé sur la **Matte de Talence** et sur la **Matte de Tayne** devant le Delta de la Leyre.

c) A marée haute, les oiseaux occupent certains lieux de regroupement traditionnels :

- **Courbey** au sud-ouest de l'île aux Oiseaux

- **Le Grand Ces** au Nord-Est.

De plus un transit vers l'Océan Atlantique est constaté : les Bernaches traversent dans le sens Est-Ouest la presqu'île du Cap-Ferret. Mais ce mouvement n'est pas observé de façon régulière ; il reste mal défini.

4 — PROPOSITIONS POUR AMELIORER les CONDITIONS D'HIVERNAGE :

L'on sait en fait, peu de choses sur les conditions réelles de l'hivernage de la Bernache cravant sur le Bassin d'Arcachon. De plus, les oiseaux sont difficilement observables du fait de dérangements dans lesquels rentrent pour une bonne part des pratiques de chasses illicites dont une des plus importantes, outre la chasse en bateau, est celle qui se pratique en pédalo.

L'arrêt d'un tel type d'activité cynégétique est une condition préalable et fondamentale pour l'amélioration de l'hivernage de ce palmipède. Certes, certains oiseaux sont trouvés blessés ou morts, mais le prélèvement effectué ne peut-être quantifié.

La seconde proposition importante que l'on peut formuler pour améliorer l'hivernage de cette espèce est de créer des zones de protection sur les lieux de remises. Plus judicieuse encore, serait la création de sites protégés sur les lieux, — en fait les crassats les plus élevés — jouant à la fois le rôle de lieu de remise et de lieu de gagnage comme le crassat où se trouve le **grand Ces**.

L'on peut aussi espérer que la Réserve Maritime située face au Delta de la Lyere et au Parc Ornithologique du Teich et qui a été balisée en été 1976, joue un rôle croissant dans le processus d'hivernage des Bernaches Cravant sur le Bassin d'Arcachon.

A. FLEURY
F. NEUVILLE

Avec la collaboration des observateurs de la Section Ornithologique SEPANSO.

Références Bibliographiques :

- A. Fleury : Hivernage des Anatidés sur les plans d'eau d'Aquitaine (hiver 1974/75)
- Le Courbageot n° 1 (1975)
- F. Manaud : Cartographie du Bassin d'Arcachon. Enquête CNEXO - COB 1974
- Ogilvie M.-A. et St-Joseph A.-K.-M. Dark bellied Brent goose in Britain and Europe 1955-76 — British Birds (1976) 69 n° 11, p. 422-439

